Greenpeace, défenseur de l'environnement néolibéral

Le 27-05-2017

Télécharger ou imprimer au format PDF

Greenpeace porte plainte contre la France. Elle accuse l'Etat d'avoir recapitalisé EDF en violation des règles européennes, et souhaite donc que Bruxelles engage des poursuites.

Le « délit » remonte à mars dernier, lorsque l'entreprise (partiellement) publique a réalisé une augmentation de capital de 4 milliards d'euros, à laquelle l'Etat a souscrit à hauteur de 3 milliards. En outre, précise l'ONG, qui ne supporte décidément pas quelque entorse que ce soit à la pure loi du marché, l'actionnaire public a accepté de recevoir pendant trois ans ses dividendes en actions plutôt qu'en euros sonnants et trébuchants, soit un « cadeau » supplémentaire de 3,8 milliards d'euros.

Tout cela viole les règles européennes en favorisant l'entreprise par rapport à ses concurrents, hurle Greenpeace. Pire, ces décisions publiques « *n'ont ni été notifiées à la Commission ni, à plus forte raison, conditionnées à quelque engagement que ce soit en matière de proportionnalité ou de rentabilité* ».

Fidèle à ses « valeurs », Greenpeace se dit « *farouchement indépendant de tout pouvoir politique et économique* » mais est un chien de garde du néolibéralisme. En effet, ces « écologistes *indépendants*» sont « *convaincus que leur mouvement peut changer le monde* »… à condition sans doute qu'une entreprise publique respecte suffisamment le principe de rentabilité.

Les écologistes de tous poils se révèlent de fanatiques européistes et c'est pourquoi ils invoquent régulièrement les règlements européens.

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire